

TARIFS DE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS

1. Véhicules de passage : tarifs horaires (facturés au ¼ d'heure)

Tarifs Horaires	Saison Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
- L'heure	2 €
- Plafond	36 €
<u>En cas de perte du ticket : forfait de stationnement</u>	
Inférieur à 24 heures	36 €
Supérieur à 24 heures : nombre de jours X	36 €

2. Abonnements Annuels Exonérés – Catégories d'utilisateurs :

Les catégories d'utilisateurs concernés sont :

- Personnes physiques et morales ayant participé au financement du port :
1 abonnement annuel par poste d'amarrage, un deuxième payant : 48 €
- Exploitants ou salariés des commerces participant aux charges du port ainsi qu'aux salariés de la société d'exploitation du port :
- Commerces du port : 2 abonnements annuels par alvéole
- Personnel du port 1 abonnement annuel par salarié
- Pêcheurs professionnels : 1 abonnement annuel par pêcheur dans la limite de 8 pêcheurs professionnels (dont le navire est amarré dans le port dans la durée)
- Représentants des administrations, de police, ou des services d'hygiène et de sécurité concernés dans l'exercice de leur fonction : 1 abonnement annuel par administration ou service

L'abonnement inclut le coût du badge.



Le Maire
S. LEROY



Le Maire
G. BOTELLA



3. Abonnements Payants – Catégories d’usagers :

Les catégories d’usagers concernés sont :

- Locataires saisonniers d’un poste d’amarrage public ou privé.
- Professionnels du nautisme n’ayant pas d’installation fixe dans l’enceinte portuaire et intervenant fréquemment sur le port ; ces professionnels bénéficient d’une réduction de 50% sur justificatif registre des métiers ou registre du commerce.
- Membres d’équipage permanents à bord des navires amarrés dans le port
- Clients des commerces du port :
Afin d’être plus accessibles à leurs clients, les commerçants du port peuvent acheter des tickets de sortie, pour que chaque client puisse stationner pour la journée entière dans le parking du port (marqué d’un * ci-dessous).
- Armateurs ou membres d’équipage, à l’ancre au large du port, stationnant leurs véhicules dans le port (tarifs indiqués ci-dessous dans la catégorie « Grande Plaisance »).

Abonnements	Professionnels 1 ^{er} badge	Professionnels 2 ^{ème} badge	Amodiataires 2 ^{ème} badge	Autres Usagers	Commerçants	Grande Plaisance
Journalier	/	/	/	/	2 €*	/
Hebdomadaire	/	/	/	16 €	/	87,50 €
Mensuel	/	/	/	25 €	/	350 €
Trimestriel	/	/	/	51 €	/	1 050 €
Semestriel	43 €	43 €	48 €	87 €	43 €	2 100 €

L’abonnement inclut la fourniture du badge.

Les abonnements sont personnels et ne peuvent faire accéder qu’un seul véhicule d’usager au stationnement sur le port de La Rague.

Les badges sont placés sous la responsabilité de l’usager du port de La Rague.

Tout badge perdu, détérioré ou détruit sera invalidé et entraîne l’achat et le paiement d’un nouveau badge au prix de 20 €.

Le Maire
S. LEROY




Le Maire
G. BOTELLA


